

Éditions de l'IHEAL

La naissance d'une nation | João Pacheco de Oliveira

Introduction – Mythes fondateurs et autoreprésentations nationales

p. 35-74

Note de l'auteur

Note de l'auteur et des éditions de l'IHEAL

Le mot « indigène », traduction du terme « *indígena* » en portugais, sera utilisé tout au long de ce livre pour désigner les populations autochtones du Brésil. Il existe en revanche de nombreux autres

« *Indio* ». Ses usages actuels ont une connotation primitiviste, qui sert subrepticement à justifier l'exercice de relations de pouvoir et de tutelle sur ces populations. C'est pourquoi il n'est en aucun cas accepté par les populations indigènes ni utilisé par les anthropologues aujourd'hui, que ce soit au Brésil ou en Amérique hispanophone.

Au contraire, dans la tradition littéraire et dans l'imaginaire français, l'expression « Indien du Brésil » recouvre des connotations positives, indiquant une expérience humaine « autre », radicalement différente de l'Occident. Elle inspire en parallèle un sentiment nostalgique d'une authenticité originelle, toujours en péril ou déjà perdue.

Le terme « amérindien », pour sa part, émerge plus récemment et s'applique à des personnes, groupes et situations qui se réfèrent principalement au passé, aux traditions et pratiques précolombiennes, préférant ignorer ou passer sous silence les stratégies de survie, de résistance et de transformation historiques. Au Brésil, l'usage du terme « *ameríndio* » est réservé aux textes de circulation académique, le mot n'étant jamais utilisé dans les mobilisations politiques, les textes légaux ou les débats publics. Les individus ou les groupes ne s'identifient jamais comme « amérindiens », préférant être « *indígena* », une catégorie d'identification fièrement mobilisée pour s'opposer aux pratiques discriminatoires et lutter pour des droits.

Pour les populations *indígenas*, l'actualisation contemporaine de leurs cultures passe nécessairement par la réflexion sur leurs stratégies politiques et économiques, leur rapport concret avec les enjeux de la construction citoyenne et les perspectives sur l'avenir global de l'Amazonie et de l'humanité [Pacheco de Oliveira, 2018]. C'est pourquoi nous préférons conserver la traduction de « *indígena* » par « indigène ». Certes, le terme « indigène » charrie en français l'expérience de la colonisation en Algérie au XIX^e siècle et désigne un statut juridique subalterne, celui de citoyen de seconde catégorie que des allochtones attribuent à des autochtones. La condition coloniale doit être renversée, jamais ignorée, ni oubliée. Nous faisons ainsi le pari que nous pouvons transformer les effets de signification de notre vocabulaire et charger, en parallèle, le mot « indigène » de l'agentivité

(agency) des populations *indígenas* contemporaines d'Amérique latine.

Texte intégral

- 1 La représentation la plus connue du Brésil est le tableau *A Primeira Missa no Brasil* (*La Première Messe au Brésil*), peint par Victor Meirelles à Paris en 1860 et présenté au Salon de la peinture l'année suivante, puis accueilli en grande pompe à Rio de Janeiro (figure 1). Inspirée du rapport rédigé en 1500 par l'écrivain de bord du roi du Portugal, elle représente la conquête de Porto Seguro. Les indigènes, nombreux, forment une foule qui s'étend telle une rivière vers l'intérieur des terres et semble se fondre dans la forêt. Malgré leur présence, valorisée esthétiquement, ils ne sont pas à proprement parler les protagonistes de la scène principale ni ne semblent comprendre le sens des événements en cours. Ils apparaissent comme extérieurs à la création de la colonie, tels des témoins passifs dont la destinée est de se confondre avec la nature, elle-même appropriée légitimement par les étrangers. Reproduit partout, des manuels scolaires aux billets de banque, et légitimé par les intellectuels, ce tableau est devenu l'image officielle de la « naissance du Brésil ».
- 2 Les scènes fondatrices [Seed, 1997 ; Sommer, 1993] ne correspondent jamais à une transposition fidèle du passé, bien qu'elles soient perçues comme telles. Elles sont reconstruites, elles établissent une nouvelle hiérarchie entre les personnages centraux et les personnages périphériques, entre les zones du visible et de l'indicible. Les faits rapportés sont alors entièrement resignifiés par une certaine articulation entre les différents éléments de la toile, par un recadrage systématique des personnages et des rapports qu'ils entretiennent entre eux. Le tableau de Victor Meirelles, présenté dans un registre historique dit neutre, illustre le projet de nation de l'élite esclavagiste de la

seconde moitié du ^{xix}^e siècle : les esclaves africains sont absents et le Brésil apparaît comme une œuvre de la civilisation européenne, de nature spirituelle et religieuse.

Figure 1. *A primeira Missa no Brasil*, Victor Meirelles, 1860



- 3 Les autoreprésentations nationales constituent les premières voies d'accès à la connaissance historique et anthropologique, et les plus fréquentes. Derrière les mythes fondateurs, nous retrouvons toujours la recherche d'une essence et d'un destin. Ces mythes reprennent le passé (en tant qu'effet-témoignage), mais ils laissent aussi entrevoir des éléments moins évidents ou absents de leur contexte de création (l'effet-actualisation). Il ne s'agit pas simplement d'un souvenir du passé, mais de quelque chose qui prévoit et façonne le présent, tout en prescrivant un futur spécifique. L'autoreprésentation produit un sujet historique, établit un dialogue durable et institue un projet collectif.
- 4 Même en suivant certains principes de méthode et en

s'appuyant sur différentes théories interprétatives du fait social, les histoires nationales, au même titre que les autoreprésentations, ne peuvent être réduites à de simples actes de connaissance. Leur fonction politique est inséparable de leur dimension cognitive, au risque d'écarter des significations structurelles et constitutives. Prétendre isoler les sphères et les implications d'un savoir associé à une circonstance unique est une erreur, car leur trame n'est pas accidentelle, au contraire, elle se tisse de façon entrecroisée et solidaire. L'analyse critique ne doit pas procéder par décantations visant à séparer le scientifique du politique, mais doit chercher à comprendre les enjeux complexes de signification contenus dans des actes qui relèvent à la fois d'une construction cognitive et d'une intervention politique.

- 5 La question de la participation des indigènes est un point aveugle constant et naturalisé des histoires nationales. Comme nous le verrons, la présence indigène dans la construction nationale du Brésil est toujours abordée de manière exotique, fruit exclusif de surprises, coïncidences, incidents mineurs et récits pittoresques.
- 6 Bien qu'ils proposent des écritures opposées de l'histoire nationale, depuis le monarchisme catholique, esclavagiste et conservateur du ^{xix}^e siècle jusqu'aux études du ^{xx}^e siècle sur la formation de la classe laborieuse inspirées du marxisme, les indigènes continuent d'être traités de manière ethnocentrique et inexacte, non reconnus en tant que véritables sujets sociaux, porteurs de fonctions économiques et de stratégies politiques.

Penser autrement la construction nationale (*nation building*)

- 7 Par le passé, et aujourd'hui encore, les actions indigènes sont communément expliquées à partir de représentations

déformantes et péjoratives, qui empêchent la compréhension des objectifs et du sens que leur octroient les indigènes et leurs contemporains. C'est pourquoi mes écrits partent d'une révision critique des sources, par le biais d'une opération historiographique [De Certeau, 2002] qui doit nécessairement être associée à une analyse anthropologique et à la compréhension du contemporain.

8 Dans mes travaux, je me suis toujours engagé à formuler une critique soignée des expériences et du langage quotidiens. Le passage des mots et des faits communs à l'expérience analytique exige une véritable catharsis. Pour parler de la thématique indigène, nous devons nous astreindre à une révision des savoirs qui nous précèdent, procéder à une psychanalyse de la connaissance [Bachelard, 1970] et repenser nos propres penchants et certitudes afin de remettre en question les concepts, les méthodes et les attentes que nous formulons, le plus souvent inconsciemment. Avant même d'être l'objet d'un discours anthropologique ou historique, la construction, l'utilisation et la circulation des régimes d'altérité correspondent à des actions sociales liées aux conflits pour les ressources naturelles et à de multiples pratiques de guerre, de disciplinarisation et de gouvernementalité.

9 Loin de se résumer à une étude circonscrite pour penser le particulier au sein d'une totalité, comme le font souvent l'ethnohistoire, l'ethnologie indigène ou les études interculturelles, les chapitres qui composent ce livre constituent des exercices d'anthropologie historique et critique. Ils ne portent pas exclusivement sur les acteurs indigènes et leurs multiples cultures originaires, et ne prétendent pas redécouvrir le sens des actions indigènes dans le cadre d'une histoire conventionnelle du pays, dont ils questionnent par ailleurs les chronologies et les significations.

10 Rétablir les indigènes dans leur rôle d'agents de la

construction nationale n'est en aucun cas une tâche aux répercussions ponctuelles ou limitées. Johannes Fabian [1983, p. 35] nous avertit que l'entrée du natif dans les « forteresses temporelles » de l'anthropologie générera de grandes transformations au sein de la discipline. Son ouvrage se focalise sur les protocoles épistémologiques et sur l'histoire de cette discipline. Je souhaite explorer les récits et les images qui entretiennent et légitiment la production des altérités au sein d'une construction nationale spécifique, celle du Brésil. À l'instar d'un château de cartes à peine effleuré qui s'écroulerait sous nos yeux, nous sommes obligés de revenir sur les interprétations les plus fréquentes et consacrées, avancées par d'éminents historiens, sociologues, géographes, économistes et anthropologues du pays. Chercher à mieux comprendre les motivations et le sens des actions réalisées par des indigènes ou des acteurs qui interagissent avec eux, c'est apporter un éclairage nouveau aux événements et aux personnages de l'histoire nationale. Cela dépasse les récits et les images construites et mises en circulation par des phénomènes locaux, des situations historiques spécifiques ou par un régime de mémoire particulier. Il est en effet fréquent que les répercussions débordent la thématique indigène et les objets de recherche habituels de l'ethnologie.

11 Si mes thématiques de recherche portent sur les indigènes, la finalité de ce livre est d'appréhender la construction de ces altérités comme un processus social qui a de fortes inspirations et implications politiques et économiques, et de souligner le rapport qu'il entretient avec la notion de frontière. Je voudrais que ce livre contribue aux efforts de comparaison et de révision des histoires nationales ainsi qu'aux formes de connaissance enracinées dans des contextes sociaux spécifiques [Stocking Jr., 1991 ; Pels & Salemink, 1999]. Les « autres » ne sont pas toujours des autochtones, ils peuvent également renvoyer aux

populations déplacées, aux migrants, aux résidents désignés comme « étrangers » ou à ceux que l'on a considérés purement et simplement comme une incarnation du mal.

- 12 Cet ouvrage propose ainsi des hypothèses interprétatives sur le processus de construction nationale. Il contribue à une meilleure compréhension des contradictions, des enjeux politiques et des processus de construction des mémoires et des altérités, qui caractérisent la fabrique d'une nation. Il n'est pas seulement question d'un passé, mais aussi de conflits et de processus contemporains, qui affectent les conditions de faisabilité d'une analyse anthropologique.
- 13 Les analyses et les hypothèses présentées se déploient toujours dans des scénarios particuliers, au sens de « *locations* » [Appadurai, 1996], et constituent un savoir situé et engagé [Haraway, 1988]. Elles exigent le déracinement des préjugés et des horizons coloniaux, et engagent la possibilité de composer un récit différent de la nation brésilienne, y compris sous la forme d'une totalité virtuelle. J'espère qu'elles encourageront des études similaires au sein d'autres histoires et anthropologies.
- 14 Ma préoccupation constante est d'aborder les phénomènes sociaux à partir d'une posture ethnographique et dialogique, combinée à une analyse historiographique. Partir de l'ethnographie est une vertu fondamentale que l'anthropologue a appris à cultiver, en mettant à la vue des lecteurs, de manière claire, synthétique et organisée, le matériel empirique dont il dispose, ainsi que les voies sociales, intellectuelles et affectives qu'il a parcourues pour délimiter son objet et les interprétations qui en découlent. C'est un souci explicite et central de l'anthropologie historique qui a inspiré par la suite d'autres approches. Il s'agit d'un acte de rigueur et d'honnêteté intellectuelle qui trouve une résonance dans le soin des historiens pour

expliciter et critiquer les sources avec lesquelles ils travaillent.

- 15 Les faits étudiés et observés de manière directe par l'anthropologue ne peuvent être analysés comme s'ils se déroulaient dans un laboratoire, où les variables externes sont relativement contrôlées par le scientifique. Ils prennent place dans une histoire réelle et vécue, et sont sujets à l'intervention d'une multitude de facteurs et à l'existence de différentes versions d'un même fait. Ils constituent des actions singulières qui affectent des personnes spécifiques, dont les relations aux institutions, aux modèles, et dont les rôles doivent être soigneusement étudiés.
- 16 L'ethnographie suppose l'établissement préalable de contextes qui délimitent les motivations et les significations des faits étudiés, et pose les bases d'une possible comparaison. Ces contextes correspondent aux hypothèses du chercheur dans lesquelles certaines variables déterminantes sont repérées dans leur relation aux autres. Dans les différents chapitres de ce livre, ces contextes sont identifiés en tant que « situations historiques », un concept permettant d'explorer la diversité des acteurs et des agentivités (*agency*), propice aux comparaisons avec des configurations parfois éloignées dans le temps et l'espace. La description comparative des acteurs sociaux et l'analyse des articulations qui les associent au sein d'une configuration sociale caractérisée par l'inégalité et l'asymétrie du pouvoir, et par une capacité différenciée d'interférer ou d'altérer leur condition sociale et leurs droits sociaux, sont donc centrales dans ce travail.
- 17 Toutes les constructions abstraites élaborées par l'anthropologue, qu'elles s'appuient sur une bibliographie de référence, sur les synthèses produites par ses interlocuteurs ou sur ses observations directes, doivent également être analysées. La notion de « situation

ethnographique » est implicite dans le processus du travail de terrain ou d'archive, et constitue un outil indispensable pour les analyses postérieures. Elle désigne les « conditions sociales spécifiques qui président à la production des données ethnographiques », donnant une place centrale à la relation entre le chercheur et son objet d'étude et considérant les modes d'interdépendance et les formes de conflits comme des espaces stratégiques [Pacheco de Oliveira, 1999a, p. 9]. Autrement dit, il s'agit de retrouver la « communauté de communication » [Apel, 2000] qui est concrètement engagée dans la production de savoirs spécifiques.

La frontière comme négation de droits

- 18 Pour étudier la formation d'une nation, de ses institutions et de ses pratiques, et pour produire une ethnographie des peuples indigènes qui ne les réifie pas, la notion de frontière est un outil indispensable. Ce concept a été utilisé au Brésil par une génération de chercheurs se définissant comme anthropologues, à l'origine de la création en 1951 de l'Association brésilienne d'anthropologie (ABA) [Ribeiro, 1970 ; Cardoso de Oliveira, 1972]. Il est aussi mobilisé dans des travaux postérieurs [Velho, 1976, 1985 ; de Souza Martins, 1986, 1997].
- 19 À travers une recherche concrète sur la conquête de la vallée amazonienne (chap. v), j'ai essayé de construire une théorie à partir de ces travaux en les faisant dialoguer avec d'autres études classiques et contemporaines. Quand nous parlons de frontière, nous ne nous référons ni à un territoire lointain, ni à un obstacle naturel défini par ses particularités écologiques ni simplement aux limites internationales qui parfois coïncident avec les frontières que nous y établissons. La frontière est un processus politique qui articule deux ou plusieurs groupes de

personnes, des territoires, des formes économiques et de gouvernements.

- 20 Le concept de frontière que nous mobilisons est inextricablement lié à l'exercice de la guerre, à l'altérisation de certains groupes sociaux et à leur marginalisation. Dans une analyse sur les usages et les significations du mot frontière au Moyen Âge, Lucien Febvre a montré que, au-delà de son utilisation dans le domaine de l'architecture (comme façade), son application était strictement militaire et renvoyait à la « ligne de front d'une troupe rangée en bataille, face à l'ennemi », ligne d'où il fallait extraire les blessés [Febvre, 1962, p. 11]. Avant la période napoléonienne, la frontière intéressait seulement les princes et leurs armées, elle était presque méconnue du commun des mortels¹. La République transformera les hommes en citoyens d'un même État dépourvu d'obstacles internes et doté de limites clairement définies, celles de la délimitation internationale.
- 21 Les usages diplomatiques ainsi que la planification économique et territoriale ont apporté de nouvelles significations à la notion de frontière, sans toutefois en effacer sa définition originale. Cette notion demeure fondamentale pour l'analyse. Nous désirons, par l'emploi systématique de ce mot dans ce travail, soulever les dimensions violentes et conflictuelles inhérentes à la notion de frontière, en l'associant à la volonté de construire un groupe humain en tant qu'autre, sauvage, inférieur ou ennemi.
- 22 La frontière n'est jamais construite par la population locale. Elle résulte de l'action de médiateurs économiques et politiques, intéressés par les richesses et les personnes présentes sur ce territoire [Barth, 2011 (1967)]. Ces agents extérieurs rendent visibles de nouvelles ressources naturelles et introduisent de nouveaux calculs et attentes de profits économiques. Ces derniers seront par la suite

légitimés par des arguments publics, installant ainsi la croyance commune dans la croissance générale de la richesse ou dans le progrès politique et culturel. La frontière est aussi une construction imaginaire [Tsing, 2005].

- 23 Dans un texte désormais classique, Marx [1900 (1867)] critiquait les théories d'Edward Gibbon Wakefield au sujet de la colonisation spontanée selon le modèle américain et, en conséquence, la politique de vente de terres à des prix élevés qui a été menée en Australie et en Nouvelle-Zélande. Selon Wakefield, cette politique garantirait une main-d'œuvre pour les colons déjà établis sur le territoire et permettrait aux travailleurs récemment arrivés d'acheter des terres et de devenir à leur tour propriétaires. Marx s'opposait à cette théorie qu'il qualifiait de façon ironique de « philanthropique » et démontrait que les relations de production ne voyageaient pas automatiquement avec les personnes. Au contraire, elles s'instauraient par des relations de dépendance, qui ne faisaient que reproduire l'inégalité. Dans le chapitre v de cet ouvrage, nous démontrons que l'occupation de l'Amazonie par les travailleurs venus de la région du *Nordeste* du Brésil fut rendue possible par leur soumission à un réseau de dettes et d'obligations qui les convertit, malgré l'abondance des terres, en une main-d'œuvre nomade souvent décrite comme « semi-esclave », car totalement privée de droits et d'assistance sociale.
- 24 Les très vastes territoires d'Amérique ne furent jamais inhabités. Des sociétés indigènes de grande taille vivaient selon leurs propres formes d'organisation et leurs cultures. À part quelques situations exceptionnelles où les alliances militaires et les relations d'interdépendance économique s'imposaient aux Européens, ces territoires furent toujours imaginés comme des espaces sujets à la libre exploitation et à l'appropriation des colonisateurs². Malgré la diversité des

situations, les frontières renvoient invariablement à des territoires où les normes et les droits des peuples indigènes ne sont jamais considérés comme légitimes.

Guerre, frontière et construction de l'autre

- 25 La dynamique de consolidation et d'expansion de la colonie ne s'explique pas seulement par la poursuite d'un idéal religieux, l'évangélisation, ou par une volonté du pouvoir d'étendre l'Empire portugais au nom de certaines normes et valeurs. Comme nous le verrons dans le premier chapitre, la guerre contre les indigènes de la côte atlantique et leur soumission systématique fut la condition de possibilité de l'établissement de la colonie brésilienne. Ce même procédé fut utilisé au cours des siècles suivants dans les régions de l'arrière-pays appelées *sertões* (chap. III). Après l'indépendance, pendant le processus de construction nationale aux XIX^e et XX^e siècles, la conquête des territoires indigènes et le génocide demeuraient des pratiques usuelles dans la région amazonienne (chap. III et IV) qui engageaient, bien qu'il ne s'agît pas d'une politique officielle, la complicité des autorités, des agents économiques et des acteurs non indigènes.
- 26 L'établissement d'une frontière met en évidence l'association intrinsèque entre celle-ci, la guerre, l'altérité et la tutelle. Pour que les ressources fussent disponibles et appropriables, la violence était indispensable aux colonisateurs. Elle était justifiée par l'attribution d'identités stigmatisantes aux usagers précédents de ces ressources. Une fois que la guerre, désignée au Brésil par l'euphémisme « pacification », fut gagnée par les colonisateurs et qu'un contrôle effectif fut établi sur les territoires, les richesses et les populations, les usages et les attentes qui pesaient sur elles furent radicalement modifiés. Le moment était propice

à la mise en place d'une surveillance généralisée, consistant en une intervention définie comme « protectrice », et dont le résultat fut la mise en place de la tutelle, phénomène à la fois politique et juridique.

- 27 La constitution de cette frontière eut pour objectif de mettre en place une structure institutionnelle fondée sur le postulat d'une inégalité fondamentale entre les citoyens et sur le droit d'un exercice illimité de la force et de pratiques répressives contre ceux que l'on intègre continuellement au système.
- 28 Si l'on cherchait dans les « archives coloniales » [Saïd, 1984] une image correspondant à ce qu'était la forme de gouvernement sur la frontière et les « autres », la gravure de Jean-Baptiste Debret, reproduite en couverture de ce livre, serait assez suggestive : après une incursion militaire contre un village indigène, des soldats métis conduisent des femmes et des enfants capturés, qui deviendront le nouveau sang de la colonie, en tant que futurs amants et épouses, ouvriers et soldats. La peinture de Debret, micro-univers de la formation nationale, nous montre l'origine crue de la colonie et de la nation, dans une version brésilienne de l'enlèvement des femmes sabinés, mythe fondateur de la Rome antique.
- 29 Bien que cette inégalité fondamentale entre les citoyens ne fût pas nommée dans les constitutions et les lois, monarchiques ou républicaines, les frontières et leurs modes de fonctionnement étaient implicites dans les calculs et les attentes de l'élite dirigeante, y compris quand leur légitimité morale est contestée. Les pratiques discriminatoires et leurs effets sont bien connus. Un dicton populaire au Brésil attire l'attention sur l'inadéquation entre les lois, qui s'appuient sur des critères clairs et rigides, et les pratiques sociales qui, dans leur ambiguïté, permettent l'exercice de la force et la reproduction des inégalités : « Ordonne qui peut, obéit celui qui a du bon

sens » (« *Manda quem pode, obedece quem tem juízo* »).

- 30 D'une certaine manière, la frontière manifeste « l'état d'exception » dont parle Agamben [2003], les prisons de haute sécurité, les camps de réfugiés et les zones de non-droit étant les exemples les plus extrêmes. Ce dernier démontre la coexistence paradoxale de formes de gouvernement autoritaires et de traditions démocratiques. Dans le cadre juridique actuel, les peuples indigènes devraient habiter dans les réserves indigènes, créer pour leur fournir des services d'assistance sociale et où devrait idéalement prévaloir une idéologie indigéniste et protectrice. Cependant, l'État et les autorités gouvernementales ne revendiquent pas souvent la création de réserves indigènes ni la mise en place d'initiatives visant l'amélioration de leur condition de vie. Aujourd'hui comme hier, ils évitent habilement de se prononcer au sujet de l'existence courante, dans certaines situations de frontière, de pratiques qui sont contraires aux dispositions légales.
- 31 Une théorie critique de la frontière exige d'identifier le surgissement de nouvelles richesses à exploiter, mais aussi de prendre en considération la construction d'altérités dans le cadre d'une même unité politique qui passe par la négation des droits d'une partie des citoyens et par la mise en place de processus violents de subalternisation (exterminations, « pacifications », déplacements forcés). Les phénomènes sociaux complexes provoqués par la création d'une frontière ne peuvent en aucun cas faire l'économie de ces processus.
- 32 Les structures et les pratiques étatiques ne peuvent être comprises uniquement à partir des espaces sociaux et politiques européanisés, où sont en vigueur des catégories économiques établies par une tradition antérieure ou régulées par contrat. Au Brésil, la notion de frontière correspond à l'utilisation historique et variable de la catégorie *sertão*, lieu où les citoyens de la métropole

s'approprièrent les ressources naturelles de façon permanente, sporadique ou par le biais d'intermédiaires. Les habitants originaires de ces régions, caractérisés comme « autres », c'est-à-dire extérieurs à la communauté politique, étaient transformés en butin de guerre ou en réfugiés. Autrement dit, ils étaient dépourvus de leurs droits et investis de nouvelles obligations, pour la plupart illégitimes ou illégales selon les normes en vigueur dans les métropoles et les capitales.

- 33 Dans les chroniques coloniales, la violence accompagnant l'appropriation des territoires indigènes était minimisée et oubliée parce qu'elle survenait à la suite de récits caricaturaux à propos des « sauvages », de descriptions d'attaques et d'assassinats de colons, de pillages d'*haciendas* et de narrations tragiques du martyre vécu par les missionnaires et les prisonniers de guerre. Pour être oublié, le génocide devait apparaître comme une réaction simple et méritée contre des actes d'une cruauté démesurée et inexplicable, qui asseyaient l'hypothèse de la nature néfaste des populations autochtones, qu'il fallait vaincre et asservir afin de pouvoir les domestiquer et les mettre sous tutelle.
- 34 L'élite dirigeante réservait aux populations autochtones ayant survécu à la conquête un traitement exclusivement dicté par la mise sous tutelle ou par des pratiques sociales qui, de manière dissimulée, reproduisaient ce mandat. C'est ainsi qu'elles furent constituées comme des objets à administrer : elles étaient surveillées en permanence, contrôlées et utilisées selon les fins et les besoins des colonisateurs.
- 35 S'il arriva que des limites fussent posées à cette domination par la voie juridique ou à travers les protestations de l'opinion publique, les conséquences pratiques étaient fréquemment estompées par la déficience du contrôle politique et la faible applicabilité des sanctions. En

revanche, dans des situations de conflits caractérisées par une animosité exacerbée où les arguments et les affects étaient polarisés sur la base de critères ethniques, les colonisateurs doutaient de l'humanité des dominés et agissaient en conséquence. De nouvelles guerres ou « pacifications » furent ainsi présentées comme nécessaires et considérées dès lors comme justifiées.

- 36 Au Brésil, la constitution d'une bureaucratie et de pratiques étatiques alla de pair avec la création continue de frontières et l'appropriation perpétuelle de territoires indigènes. Le statut de tuteur fut un outil indispensable qui octroyait à son détenteur, souvent à la tête d'un poste administratif ou indigéniste, un pouvoir multiple et polymorphe sur les autochtones lui permettant de poursuivre ses fins économiques, géopolitiques ou religieuses. Ce pouvoir, utilisé sans limites, fut rarement questionné et contrôlé par les autorités ou par l'opinion publique. Ainsi, un individu, membre d'une structure bureaucratique ou d'un quelconque groupe social, pouvait exercer une relation de domination quasi totale sur un autre individu, issu d'un autre collectif, et développer des pratiques de jouissance et de représentation potentiellement illimitées.

L'expansion de la frontière et la construction nationale

- 37 Une rapide comparaison des avancées économiques et démographiques des jeunes nations américaines sur les territoires indigènes peut nous permettre de mieux formuler nos arguments. Commençons par l'extrême sud du continent.
- 38 Grâce à de nombreuses études anthropologiques et historiques³, nous savons aujourd'hui que la « Conquête du désert » argentin (1882) ne fut ni une saga militaire ni une croisade rédemptrice entre la « civilisation et la barbarie »,

mais la conquête de territoires indigènes. Morcellement de terres, corruption et clientélisme, déplacements forcés, – qui, en raison de la cruauté, tuèrent souvent plus de personnes que les actions militaires elles-mêmes –, camps de concentration clôturés par des murs de plus de trois mètres de hauteur constituent quelques-uns des aspects de ce processus. Nous savons également que le régime du travail forcé était la norme – l'esclavage, aboli après l'indépendance, perdura dans les faits –, que des familles furent séparées, que des abus sexuels et des actes de torture furent commis. Des pratiques racistes et génocidaires cherchaient à effacer, à mettre à feu et à sang toute trace de l'ancienne occupation indigène de ces territoires.

39 Cette « conquête » fut la condition de possibilité de la formation de la nation argentine avec les limites territoriales, les richesses et les structures du pouvoir que nous lui connaissons aujourd'hui. Elle lui donna quelques-unes de ses caractéristiques principales : l'élevage et ses pâturages infinis, les colonies agricoles et les immigrants européens, mais aussi le clientélisme politique, les relations asymétriques entre la province et la capitale ainsi que le rôle majeur des militaires dans le pays. La « Conquête du désert » constitue un exemple privilégié d'un processus social complexe de création d'une frontière et d'une nation, appelant à la comparaison et à l'analyse théorique.

40 Il ne s'agit pas d'une spécificité argentine. De l'autre côté de la cordillère des Andes, l'occupation de l'Araucanía fut aussi un moment fondamental pour la construction territoriale de la nation chilienne. De 1862 à 1883, un système de fortifications et de villages fut bâti au sud du fleuve Bío-Bío, et des colons, pour la plupart immigrants européens, s'établirent progressivement sur les terres les plus fertiles du pays [Pinto Rodríguez, 2003]. La conquête de l'Araucanía ne fut pas réalisée par des troupes réunies pour l'occasion, mais par une armée entraînée et équipée,

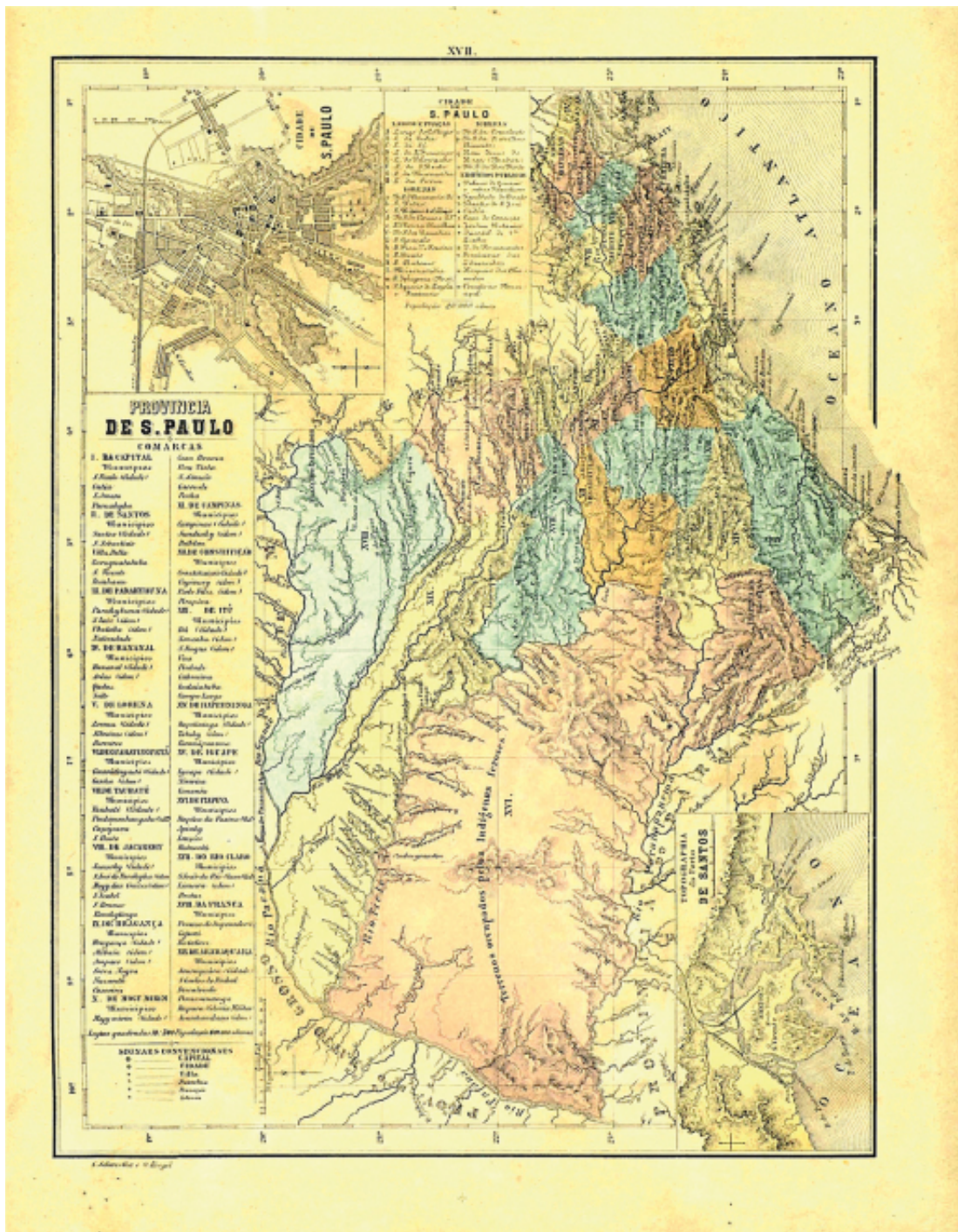
victorieuse du Pérou et de la Bolivie lors de la Guerre du Pacifique (1879-1883) et qui occupa Lima pendant plus de deux ans. Au cours des décennies suivantes, une partie des familles indigènes fut relocalisée dans des réserves grâce à la concession de titres de propriétés collectives (*títulos de merced*) [Bengoa, 2000 (1985)]. Légitimées par différents gouvernements et des politiques diverses, ces pertes correspondaient au milieu du xx^e siècle à 95 % du territoire autonome mapuche de la période coloniale [Morales Urrea, 1994].

- 41 Autrement dit, après plusieurs décennies d'altercations et de conflits localisés, et en à peine quatre années (1879 à 1883), les gouvernements d'Argentine et du Chili, agissant de manière séparée, mais convergente [De Jong, 2016], et mobilisant des récits présentés comme indépendants, avaient anéanti le territoire du peuple mapuche (*Puer Mapu*), dont les dimensions étaient comparables à celles de nations européennes comme la Belgique ou la Hollande qui, à l'époque, détenaient d'importantes possessions coloniales.
- 42 De l'autre côté du continent, en Amérique du Nord, la colonisation fut l'œuvre des Anglais, des Français, des Hollandais, des Russes et des Espagnols. Le processus de construction nationale aux États-Unis fut possible par l'incorporation progressive, à partir de la fin du xix^e siècle, des territoires autochtones. En 1783, pendant la guerre d'indépendance contre les Anglais, les territoires occupés par les colons ne représentaient qu'un cinquième de la superficie du pays. En 1854, au moment de la guerre de Sécession, toute la région ouest des États-Unis, soit plus de la moitié du territoire, était sous contrôle des nations indigènes. En 1890, date à laquelle le réseau ferroviaire, l'agriculture et l'industrie minière étaient déjà bien installés, la colonisation était parvenue jusqu'à la côte pacifique. Les indigènes furent alors confinés dans des territoires délimités, les réserves, dont l'étendue ne

dépassait pas un quinzième du territoire national.

- 43 Au Brésil, quand nous évoquons l'extermination des indigènes, les gens croient en général qu'il s'agit de faits lointains et confus qui remontent au début de la colonisation, il y a près de cinq siècles. On ne pense jamais au processus de construction nationale du XIX^e siècle ou à la période républicaine du XX^e siècle. Or, cela constitue une grave erreur et un oubli historique.
- 44 Au moment de l'Indépendance (1822), des régions très vastes, qui font aujourd'hui partie de la carte politique du pays, étaient encore totalement isolées et sous contrôle de différents peuples indigènes. C'est le cas des provinces du sud, où résidaient les indigènes Kaingang ; du nord du Minas Gerais, où habitaient les Botocudo et les Xacriabá ; du sud de Bahia, avec les Pataxó et les Tupinambá ; du centre-ouest, avec les peuples de langue jê ; des confins de la région du Chaco, avec les Terena, les Kadiwéu et les Guaraní ; du Mato Grosso, avec les Apiaká et les Pareci ; et finalement, de l'immense vallée amazonienne, où des dizaines de peuples autochtones formaient une mosaïque de langues et de cultures, et dont certaines régions constituaient des poches de forte résistance, comme celles des Mura, des Munduruku, des Crichaná, des Xavante, des Tenetehara et des Makuxi.

Figure 2. Représentation de la province de São Paulo



© Mendes de Almeida, 1868.

45

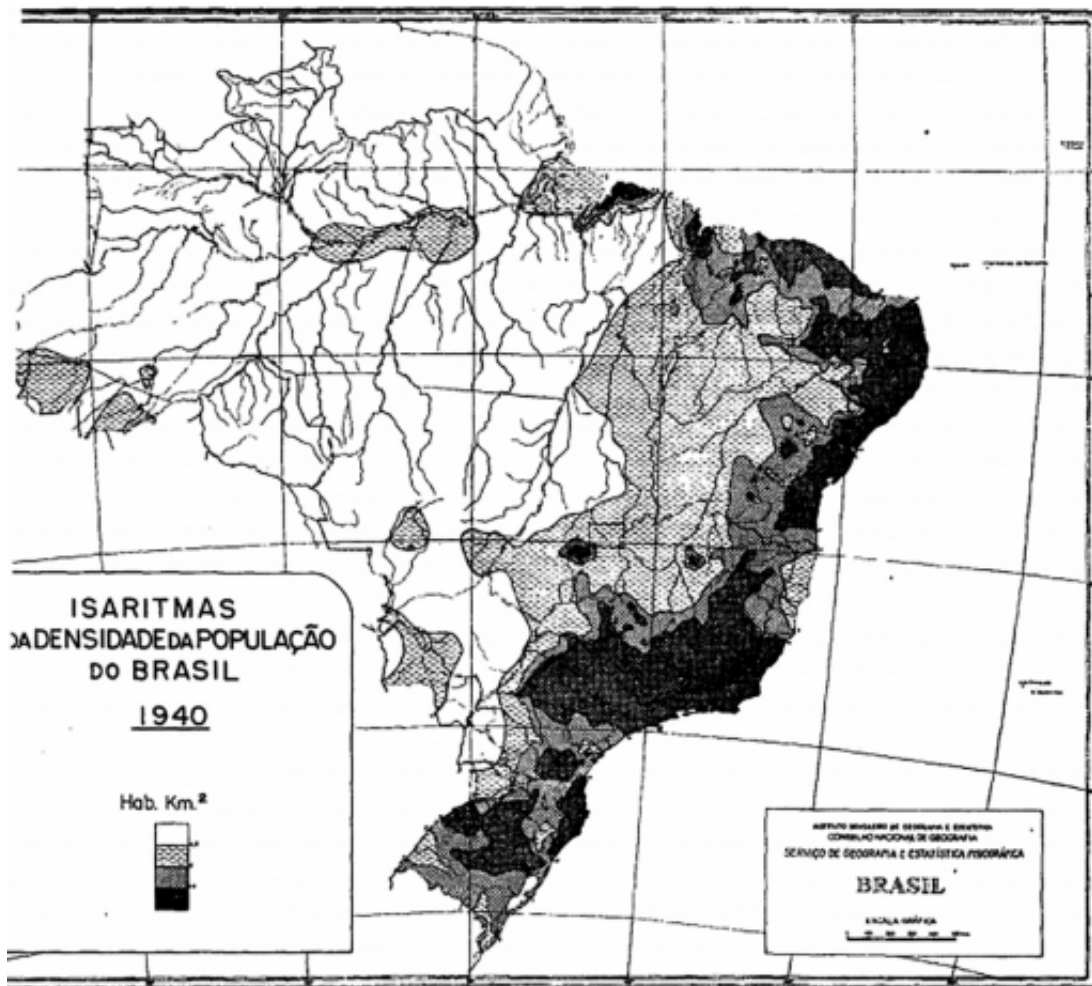
Le rythme d'occupation des régions de l'intérieur du Brésil fut extrêmement lent. Dans l'*Atlas de l'Empire du Brésil* [Mendes de Almeida, 1868], l'État de São Paulo se composait de vingt-six cantons, dont vingt-cinq détenant des villes, des villages, des paroisses et des colonies bien identifiées (figure 2). Le dernier canton, Itapeva, s'étendait sur plus de la moitié de la superficie de l'État. On n'y

trouvait aucune trace de présence brésilienne, une inscription signalait simplement : « Terrains occupés par des Indiens féroces. »

- 46 Cent ans après l'Indépendance, en 1920, une carte élaborée par l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE) montrait la baisse de la densité de population au fur et à mesure que l'on s'éloignait des régions côtières. Dans les provinces de l'arrière-pays, elle était extrêmement faible, oscillant autour de 0,5 habitant par km². Quelques années plus tard, en 1940, la carte changea radicalement par l'occupation quasi complète de la région sud par des colonies agricoles, et de celle du sud de Bahia en raison de la production de cacao destinée à l'exportation (figure 3).

Figures 3. Représentations de la densité de population en 1920 et en 1940





© IBGE.

- 47 En raison de la dimension continentale de la jeune nation conçue comme un Empire et non comme une République, ainsi que de sa grande dispersion spatiale et de sa diversité écologique et culturelle, les conquêtes furent menées à des moments historiques distincts. Elles obéirent à des intérêts économiques variables, à travers différentes formes politiques. Contrairement à l'Argentine et au Chili, elles ne furent pas réalisées de manière centralisée et convergente, ni par le biais de guerres et de traités [Nichols, 2014].
- 48 La guerre faite aux Botocudo de Minas Gerais et d'Espírito Santo, aux indigènes Kaingang et à ceux qui occupaient les terres de Guarapuava (État actuel de Paraná), se déroula pendant les deux premières décennies du XIX^e siècle. Cependant, les actions d'extermination menées par des *bugreiros*, les chasseurs d'Indiens rémunérés par des

colons et de grands propriétaires terriens, contre les Kaingang et les Xokleng dans le sud du pays, se déployèrent jusque dans les premières décennies du ^{xx}^e siècle, au même titre que celles effectuées contre les Terena et les Guaraníe dans la région du Mato Grosso. La conquête de la vallée amazonienne (chap. v), peuplée d'*índios bravos*, fut l'œuvre des producteurs de caoutchouc et correspondit à l'expansion de la production de la gomme élastique à la fin du ^{xix}^e et au début du ^{xx}^e siècle. À ce jour, nous méconnaissons l'ampleur de l'extermination des peuples et des communautés indigènes.

- 49 Toutes ces situations de frontière partagent un critère commun : elles furent considérées comme des événements locaux sans répercussion politique ou économique. Leur importance dans l'histoire nationale fut négligée. Les récits se focalisèrent sur la « surprise » des explorateurs et des voyageurs lors de leur découverte des « Indiens sauvages » encore présents dans l'arrière-pays en voie de modernisation. Que faire de ces populations, que l'on décrivait, dans des récits anecdotiques ou burlesques, comme primitives ?

L'extermination et la tutelle : les conditions dialectiques de la frontière

- 50 Au Brésil, dès 1910, l'intervention fédérale vis-à-vis des indigènes fut dirigée par une agence spécifique, le SPI (Service de protection aux Indiens) [Souza Lima, 1995], et animée par une idéologie protectionniste et humanitaire : la devise des entreprises de « pacification » du maréchal Rondon était « mourir s'il le faut, tuer, jamais ». Ces « pacifications » eurent lieu principalement dans la province du Mato Grosso pendant les deux premières décennies du ^{xx}^e siècle. Elles furent largement diffusées dans la presse et elles bénéficièrent d'un soutien

considérable dans le contexte culturel et politique de la République.

- 51 Dans la région du Brésil central et de l'Alto Xingú, les territoires furent effectivement intégrés à la vie économique du pays à partir des années 1940 [Villas-Bôas & Villas-Bôas, 2012]. Dans les années 1970, les programmes de développement économique de la dictature militaire (1964-1984) – parmi lesquels, les grands projets de construction d'autoroutes et de centrales hydroélectriques, et l'extraction minière dans les Provinces de Pará, Maranhão, Goiás, Mato Grosso, Rondônia et Amazonie [Davis, 1977] – permirent à la nouvelle agence indigéniste, la FUNAI, créée en 1967, d'identifier les parcelles de terre indigènes délimitées et protégées.
- 52 Bien qu'elle fût une condition préalable à la politique de protection des populations indigènes, la délimitation territoriale ne fut exécutée que dans certains cas exceptionnels, par exemple lorsque les conflits avec les indigènes gagnaient une ampleur médiatique et une visibilité nationale et internationale. Dans la plupart des cas, et particulièrement avant les années 1970, la résolution de ces conflits était gérée par les autorités provinciales et municipales de façon expéditive, afin d'éviter que les débordements ne gagnent de l'ampleur et que les préjudices matériels présumés des colonisateurs ne s'aggravent. Les autorités s'exécutaient de manière pragmatique, rapide et silencieuse, considérant les indigènes, ainsi que certains chroniqueurs et administrateurs coloniaux, comme l'un des « fléaux qui ravageaient les plaines » de l'intérieur du pays, voués à disparaître sans laisser de trace.
- 53 Au Brésil, le traitement réservé aux indigènes fut basé sur un paradoxe évident : alors que la politique officielle et l'agence indigéniste fédérale promouvaient systématiquement les procédures de « protection » et de « pacification » en cas d'affrontement, ces orientations

furent souvent écartées du champ d'action dans les provinces et les municipalités. Les expéditions d'extermination entreprises par des particuliers dans maintes situations de frontière ne suscitaient guère de réactions d'indignation de l'opinion publique et semblaient même tolérées par les autorités locales, considérant qu'elles relevaient de la légitime défense et qu'elles favorisaient l'intégration rapide et contrainte des indigènes.

54 Le « paradoxe de la tutelle » [Pacheco de Oliveira, 1988c] révèle la coexistence au sein de l'État, y compris à différentes échelles de l'agence indigéniste, de la rhétorique protectionniste et des pratiques administratives qui rendirent possible l'expropriation et la subordination des territoires indigènes aux intérêts de l'expansion capitaliste. Contrairement aux discours d'autoreprésentation du Brésil, dans le champ des politiques adressées aux populations autochtones, l'extermination et la tutelle ne s'excluaient pas mutuellement, mais constituaient deux dimensions unies dialectiquement et caractéristiques de la situation de frontière.

55 Les politiques et les pratiques d'intégration des indigènes aux nations émergentes peuvent être analysées à différents niveaux. Patricia Seed [2001] décrit le « repentir américain » (« *american pentimento* ») qui, au-delà des politiques indigénistes et des stratégies politiques des indigènes contemporains, fait ressortir les différences fondatrices des modèles de colonisation anglais, français, espagnol et portugais. À un autre niveau d'analyse, la notion de « régimes nationaux d'altérité » [López Caballero & Giudicelli, 2016] s'avère très utile à l'identification d'importants écarts entre le traitement accordé par chaque pays à ses populations autochtones.

56 Je voudrais souligner ici la nécessité de constater les différentes situations de frontière qui existent à l'intérieur d'une même nation. Celles-ci ne relèvent pas seulement de

différents contextes historiques et géographiques, mais sont également le fruit de rapports sociaux et de classifications/catégorisations assez divers. Dans le cas argentin, le contraste est évident entre la frontière sud, intégrée par le biais d'une campagne militaire, et la frontière nord et nord-ouest où, malgré les épisodes violents et les massacres, l'entrepreneuriat économique, l'évangélisation et l'urbanisation constituaient le fer de lance de l'avancée sur les territoires indigènes⁴.

57 L'expansion du système económico-politique et la construction de la nation ne se privèrent jamais d'un discours de criminalisation de l'autre, inculquant des récits et des images qui justifiaient les actions répressives et, dans les cas les plus extrêmes, les génocides. Ce processus se poursuivait en parallèle d'un discours civilisateur, basé sur des institutions spécifiques, comme la tutelle, ou tout simplement promoteur de l'intégration de l'autre au marché et aux pratiques administratives et politiques de la nation. La catégorie de « *settler colonialism* » [Wolfe, 1999 ; Veracini, 2010], issue des études anthropologiques sur l'Australie, pourrait s'appliquer à certaines situations de frontière dans plusieurs lieux d'Amérique.

58 La polarité radicale entre la politique indigéniste du Brésil et celle d'Argentine ou d'autres pays d'Amérique du Sud relève en grande partie des autoreprésentations et des classifications juridiques, esthétiques et philosophiques des élites des deux pays, et non pas d'une divergence réelle entre les pratiques qui ont vu le jour dans différentes régions et dans des situations de frontière concrètes. L'extermination et la subalternisation – sous des formes variées d'assimilation et d'intégration telles que le salariat, le patronage et la tutelle – étaient présentes dans différentes situations de frontière des deux pays. Cependant, elles n'affectèrent pas les autoreprésentations nationales de la même manière.

- 59 En Argentine, la conquête de l'Araucanía fut justifiée par des représentations criminalisant les populations indigènes et encourageant leur éradication. Au Brésil, l'élite se concevait comme l'héritière des indigènes du passé et soutenait une politique officielle protectionniste et tutélaire. L'action indigéniste était l'exception par rapport à la règle. En effet, l'État intervenait très rarement dans les processus d'extermination entrepris à l'échelle locale. D'après les données du SPI, on observe l'extermination de quatre-vingt-sept ethnies indigènes pendant la première moitié du ^{xx}^e siècle, à l'époque de la République et de la fondation de l'agence indigéniste fédérale [Ribeiro, 1970, p. 238]. Il n'est pas surprenant que les données démographiques (2010) des populations indigènes des deux pays soient assez proches, 955 000 en Argentine et 896 000 au Brésil, bien qu'elles représentent 2,4 % de la population argentine et 0,5 % de la population brésilienne.

Les obstacles pour penser la construction nationale autrement

- 60 Les récits sur la *nation building* dont nous faisons ici la critique relèguèrent au second plan la diversité ethnique, raciale et régionale du pays. Le ^{xix}^e siècle au Brésil fut ponctué par d'importants mouvements insurrectionnels et de rébellion, toujours définis par l'histoire officielle comme issus de conflits purement locaux, liés aux fanatismes religieux ou aux idéologies séparatistes. Des travaux d'historiens et de sociologues mirent en lumière les motivations économiques et politiques de ces mouvements, révélant l'originalité de leurs revendications et leur solide ancrage social et ethnique.
- 61 En ce qui concerne la population afrodescendante, un ensemble de facteurs favorisa progressivement la révision de cette distorsion, avec des recherches sociologiques et

historiques très hétérogènes : le culturalisme de Gilberto Freyre, l'école sociologique de Florestan Fernandes, Octavio Ianni et Fernando Henrique Cardoso, les travaux des « brésilianistes » étatsuniens et les études plus récentes sur la diaspora africaine. Mais il est indispensable de noter la présence accrue d'intellectuels noirs dans la vie culturelle et politique du pays à partir de la fin du XIX^e siècle, tels qu'André Rebouças, Luís Gama, José do Patrocínio, et, plus récemment, Abdias do Nascimento et Lélia Gonzales.

62 Les populations indigènes connurent un autre sort. Considérées comme sauvages, inférieures et étrangères au corps de la nation, en fonction des intérêts de l'élite et de ses préjugés, elles furent toujours représentées par des non-indigènes (juges des orphelins, missionnaires ou fonctionnaires de l'agence indigéniste). Les voix indigènes contre la colonisation ne purent se faire entendre qu'à partir des quatre dernières décennies, à travers les luttes pour la démarcation de leurs territoires⁵, dont la portée s'explique en partie par l'appui d'un éventail d'alliances avec des églises, des universités, des organisations pour les droits humains, des syndicats, etc. Elles purent ainsi interpellier l'opinion publique, en opposition frontale avec la posture tutélaire de l'indigénisme officiel et les autoreprésentations idylliques du Brésil.

63 Auparavant, la stratégie rhétorique de l'indigénisme, en tant qu'idéologie dominante de l'agence indigéniste, cherchait à éveiller une posture humanitaire auprès de l'opinion publique afin de légitimer différentes formes d'intervention étatique [Ribeiro, 1970], définies par les euphémismes de « protection » et d'« assistance ». Mettre en évidence qu'il s'agit avant tout de modes de domination et définir l'indigénisme comme un savoir colonial [Pacheco de Oliveira, 1998a] est encore choquant pour des indigénistes et des anthropologues solidaires d'une vision romantique du pays et d'une compréhension formaliste de

l'État.

- 64 Les intellectuels indigènes, légalement traités comme des sujets incapables, sous tutelle, eurent rarement l'opportunité de s'exprimer et d'être entendus. La rupture ne s'amorça que vers la fin des années 1970. Avant cela, l'inadéquation entre le rapport aux indigènes et le récit de la construction nationale demeurerait incontestable.

Une altérité réifiée

- 65 La dictature militaire (1964-1985) abrogea les droits politiques de figures intellectuelles importantes – tels que Paulo Freire, Darcy Ribeiro, Josué de Castro, Celso Furtado, parmi nombre d'autres intellectuels – dont les travaux entretenaient un rapport dialogique avec l'histoire et le contexte politique contemporain. Elle censura également les universités et la vie culturelle. Mais paradoxalement, elle stimula la création de formations d'études supérieures de troisième cycle ainsi que les recherches inspirées des paradigmes scientifiques internationaux.
- 66 Au sein des anthropologies hégémoniques, le paradigme dominant de la recherche américaniste était l'étude des cultures « natives » dans leur diversité, comprises comme primitives, extérieures et incompatibles avec la colonisation⁶. L'accent était exclusivement porté sur l'analyse des différences culturelles, produisant ainsi des compréhensions relativistes, arbitraires et réifiantes des multiples existences socioculturelles. Fondamentalement séparées des approches historiques, ces anthropologies opéraient ce que Gérard Lenclud [1996] nomma de manière critique « le grand partage », une distinction radicale entre le « nous » (d'Occident) et les « autres » (non-Occidentaux). Certains axes de recherche eurent du mal à incorporer, au sein de leur domaine d'intérêt théorique, les

- formes concrètes de résistance des communautés indigènes, leurs modes d'organisation, ainsi que les actualisations de leur culture dans le contexte contemporain et leur formulation de projets futurs.
- 67 Ce paradigme scientifique imposait l'oubli des aspects violents de la colonisation, l'invisibilité ethnographique de la tutelle et faisait du relativisme son seul horizon cognitif et éthique. La conséquence fut une reconstruction réifiante de la culture, manifestement issue d'un contexte colonial ou de domination exercée par les États-nations, bâtie sur l'oubli et réduite au silence.
- 68 L'acceptation tacite de l'absence de questionnement analytique des conditions de réalisation de la recherche empêchait l'analyse des processus de domination subis par les indigènes, et octroyait à leurs manifestations socioculturelles un caractère essentialiste, permanent et immuable, réfractaire aux rapports locaux et aux contextes politiques concrets.
- 69 Bien qu'ignorée, la dimension coloniale ou de domination des États-nations orientait le regard comme la production ethnologique et interprétative de ces peuples. La démarche de la recherche prédéterminait le rapport des chercheurs avec leurs interlocuteurs, renforçant certaines pratiques, en écartant d'autres, influençant les conditions de sa divulgation, de sa restitution sociale et l'exploitation de ses résultats.
- 70 Dans la mesure où elles ne rendent pas compte dans leurs ethnographies et leurs théories ethnologiques des formes concrètes qui ont permis aux communautés indigènes de survivre au génocide et aux multiples mécanismes de domination et de subalternisation, certaines perspectives de recherche sont incapables d'expliquer comment les indigènes s'assument actuellement en tant que sujets de droit, engagés dans des voies d'empouvoirement (« *empowerment* »), d'expérimentation de nouvelles

formes de citoyenneté et de projets ethnopolitiques au sein du processus de construction de l'État-nation.

- 71 Dans certains pays d'Amérique latine (Mexique, Colombie, Pérou), les traditions nationales établirent un rapprochement entre l'anthropologie et l'histoire, ainsi qu'un lien étroit et inspirant entre l'anthropologie et les mouvements sociaux (Déclaration de Barbados de 1971) [Dostal, 1972 ; Chirif, 2021]. Les œuvres des principaux auteurs d'une pensée latino-américaine en anthropologie, mais également dans d'autres disciplines⁷, remirent en question le colonialisme et furent attentives aux enjeux et aux défis contemporains.
- 72 Ces dernières décennies, un ensemble de chercheurs de différents pays tentèrent d'établir un dialogue constant avec les historiens, délimitant le champ de ce que nous appelons ici l'« anthropologie processuelle » ou « anthropologie historique ». Si leurs efforts renvoyaient à des écoles de recherche aux dénominations diverses – anthropologie politique, anthropologie critique, anthropologie historique, études postcoloniales, *public anthropology*, économie morale, anthropologies du Sud, anthropologies mondiales –, ils se retrouvaient tous dans le rejet de l'ancienne perspective impériale de la discipline⁸. Ils proposèrent alors de nouveaux objets et paradigmes de recherche, inspirés d'un rapprochement avec l'histoire, les mouvements de décolonisation et d'autres dynamiques sociales émancipatrices.
- 73 Les techniques et le registre narratif réifiant adoptés par les premiers anthropologues, comme instrument de rupture avec les conceptions philosophiques de la pensée occidentale, ne peuvent constituer de nos jours des outils de connaissance qui permettraient aux anthropologues d'expliquer et d'intervenir face aux phénomènes contemporains. En l'absence d'un effort d'abstraction, de critique et de conceptualisation de contextes opposés,

distincts et pluriels, l'ethnographie serait limitée à un simple récit éloigné des nécessités du présent.

La multiplicité des représentations et des pratiques sur les populations indigènes

- 74 L'altérité ne peut être pensée de façon réifiée et homogène ni être exclusivement appréhendée à travers la définition consacrée par les idéologies des États-nations et des écoles scientifiques. Les peuples indigènes ne se réduisent pas à ceux qui habitent les terres indigènes, et encore moins à l'ensemble de cultures et de terres qui ont été un jour reconnues par l'État⁹.
- 75 Il n'existe pas une seule histoire indigène au Brésil, mais une multiplicité d'histoires qui ont lieu dans différentes langues, cultures et situations de frontière, imbriquées aux expériences survenues dans des temporalités, des écosystèmes et des modalités de colonisation diverses. Il en résulte un ensemble complexe de formes organisationnelles, de traditions culturelles et d'horizons politiques tout aussi distincts. La question indigène ne concerne pas exclusivement l'Amazonie : les communautés indigènes habitent dans les vingt-sept États du Brésil et dans toutes les régions. La répartition des populations indigènes selon les régions – 38 % au nord, 26 % au nord-est, 11 % au sud-est, 9 % au sud et 16 % au centre-ouest – indique que même si le nord de l'Amazonie réunit la plus grande proportion d'indigènes, on retrouve d'importantes populations indigènes dans tout le pays. Pour se faire une idée de la porosité caractéristique de la présence indigène, le recensement de 2010 enregistre la présence de communautés indigènes dans 3 489 municipalités, ce qui correspond à 63,3 % des municipalités brésiliennes.
- 76 Les stratégies de reproduction et de permanence de l'élite dirigeante, constamment basées sur la guerre et la mission

civilisatrice, ne purent jamais se priver de l'« autre », d'un collectif à dominer et à exploiter, dont le nom et la forme changèrent au cours de l'histoire, – véritable épiphanie de l'altérité [Levinas, 2010]. Loin d'être le réceptacle de qualités immuables, les indigènes furent décrits en fonction de caractéristiques variables, parfois même antagoniques selon les contextes, en raison des « régimes de mémoire »¹⁰ spécifiques auxquels ces récits se référaient.

- 77 La production de mémoires (images, récits, données quantitatives, ethnographies) dépend d'institutions et de rapports sociaux historiquement situés, qui peuvent être étudiés empiriquement. Dans un effort de synthèse, nous pouvons distinguer au Brésil au moins quatre régimes de mémoire clairement identifiables.
- 78 Le premier résulta des plus anciennes rencontres entre les populations autochtones et les populations européennes. Il appréhenda les indigènes comme des alliés militaires, des partenaires ou associés économiques, des personnes auprès de qui il était possible d'établir des liens d'amitié, d'affection et même d'alliance familiale. Sur la côte atlantique brésilienne, ces rapports s'établirent durant près de cinq décennies, lors de la première moitié du xvi^e siècle. Les premiers chroniqueurs parlaient de « nations d'indigènes » et, dans certains contextes, désignaient les *leaders* alliés comme des « rois » à la tête des territoires.
- 79 À partir de quelques illustrations trouvées sur les cartes hollandaises, françaises et italiennes (cf. figures 14, 15 et 16 dans le chap. 1), il est possible de suivre l'évolution d'une attitude de sympathie – les indigènes y étaient représentés avec noblesse et simplicité – vers une posture de criminalisation, où la pratique du cannibalisme et leur caractère belliqueux étaient mis en avant. À l'aube du xix^e siècle, les illustrations représentaient les indigènes comme des communautés rudimentaires et néolithiques. Le primitivisme attribué aux indigènes n'était pas le fait du

registre contemporain des premières rencontres, mais une représentation formulée *a posteriori*, qui émanaient d'intérêts économiques nouveaux et d'autres conceptions politiques et morales.

80 Le deuxième régime de mémoire appréhenda les populations autochtones comme des ennemis potentiels, comme un obstacle à la mission civilisatrice. Caractéristique du discours colonisateur le plus récurrent et agressif, il décrivit les institutions indigènes comme primitives et sauvages, ne leur accorda aucune moralité ni raison, et considéra ces individus comme des païens qui n'avaient pas peur de Dieu et qui devaient être convertis. Les récits et images portugaises et hollandaises du XVI^e au XVIII^e siècles opéraient une séparation entre l'*índio bravo* (Indien féroce) et l'Indien colonial, en pointant avec précision les scénarios et les contextes sociaux où chacun se trouvait. Le premier apparaissait toujours comme un être menaçant, mauvais et traître, adepte de rituels qui offensent les valeurs européennes. Le second menait une vie pacifique dans les *haciendas* et les missions (*aldeias*), transformé en travailleur chrétien. Les représentations les plus emblématiques nous parvinrent des registres hollandais, qui distinguaient radicalement les Tupinambá des Tapuia, séparation qui se prolongea avec la scission des Tupi et des Tapuia dans l'historiographie brésilienne (figures 4 à 7).

Figure 4. *Femme tapuia*, Albert Eckhout, 1641



© Musée national du Danemark.

Figure 5. *Homme tapuia*, Albert Eckhout, 1643



© Musée national du Danemark.

Figure 6. *Femme tupinambá*, Albert Eckhout, 1641



© Musée national du Danemark.

Figure 7. *Homme tupinambá*, Albert Eckhout, 1643



© Musée national du Danemark.

- 81 Le troisième régime de mémoire, qui correspondait à la période de l'indépendance et de construction de la nation (xix^e siècle), produisit une représentation des indigènes comme figure ancestrale des Brésiliens (cf. chap. II). Ils étaient considérés comme constitutifs de la singularité de la jeune nation brésilienne, ils symbolisaient ce qui ne venait pas d'Europe et qui n'était pas lié aux colonisateurs portugais. L'Indien du passé, antérieur à la colonisation, était esthétisé et anobli dans ses pratiques, transformé en personnage tragique de la littérature indianiste et des arts romantiques. Il incarnait la genèse du Brésil dont les Brésiliens actuels sont les descendants. Cette représentation des indigènes comme des êtres bons et héroïques, mais disparus, est la plus répandue.
- 82 En revanche, l'indigène « réel », caractérisé par les transformations culturelles et par la perte d'autonomie politique et économique, ne suscita aucun intérêt chez les intellectuels artistes ou scientifiques des xix^e et xx^e siècles. Dans les charges politiques de l'Empire, il surgit comme un personnage insolite qui incarnait les secteurs marginalisés et appauvris de la société brésilienne.
- 83 Le quatrième régime de mémoire dépeignit l'indigène comme un être incapable de survivre au sein de la société brésilienne actuelle sans la tutelle de l'État. Inspiré du positivisme d'Auguste Comte, qui appréhendait les indigènes comme des êtres primitifs, l'expression la plus pure de l'ancienne condition humaine (le fétichisme), il les décrivit dans leur incapacité à atteindre rapidement le monothéisme ou la raison scientifique. C'est pourquoi l'indigénisme républicain s'opposa aux missions religieuses, à la présence des indigènes dans les villes et, bien plus tard, au processus actuel d'organisation autonome du mouvement indigène. L'indigénisme républicain conçoit

comme seule politique adéquate la séparation des indigènes du reste des « Blancs¹¹ », mis sous la tutelle et l'administration (la « protection ») des fonctionnaires de l'agence indigéniste.

- 84 L'insistance sur l'éloignement des indigènes, comme sur leur difficulté à faire face aux institutions et à la technologie moderne, met en évidence le rapport que ce régime entretient avec un discours paternaliste justifiant la tutelle. Il ignore par ailleurs les problèmes vécus par les indigènes dans leur quotidien au sein des réserves et considère le régime tutélaire comme une « protection » et non comme une forme exogène de gouvernance et comme un mode de domination. Il ne tient pas compte des indigènes qui habitent en dehors des réserves, qui sont des paysans ou des travailleurs ruraux, ni des indigènes qui séjournent ou habitent dans les villes, exprimant toujours un doute sur leur identité (« ils ont cessé d'être indigènes »), ne pouvant pas être ainsi reconnus comme bénéficiaires des politiques étatiques.
- 85 Les régimes de mémoire se reproduisent dans des contextes historiques précis, au sein desquels s'articulent leurs significations et leurs fonctions. Or les récits et les images qui les constituent ne disparaissent pas pour autant avec la transformation de ces contextes. Ils continuent à traverser la vie sociale, l'esprit et le comportement des individus, devenant des alternatives potentielles pour les acteurs d'autres temps et espaces. Ces récits et images sont souvent resignifiés. Les contenus antérieurs apparaissent alors de nouveau dans une forme modifiée.
- 86 Loin de penser ces régimes comme des états s'excluant les uns les autres sur une même ligne évolutive, les récits et les images produits sur les indigènes aujourd'hui continuent de les représenter soit comme les habitants d'un paradis terrestre, soit comme des ennemis maléfiques, soit comme des ancêtres respectables ou bien tels que des primitifs mis

sous tutelle. Ces représentations perdurent en tant que constructions dynamiques capables d'accorder un sens relativement cohérent et clair aux actions contemporaines, investi d'une certaine faculté de perception rapide, d'explication et de légitimation. Les discours actuels des autorités gouvernementales, bien entendu républicaines, reproduisent inconsciemment les représentations d'usage du régime colonial, ce qui semble cohérent avec leur posture d'identification de l'indigène comme ennemi.

- 87 La permanence d'un mythe fondateur ou la circulation d'images et de récits d'un régime de mémoire ne nous autorise pas à en déduire que leur importance, leurs fonctions et/ou leurs sens demeurent inchangés. La structure d'un régime de mémoire ou d'une situation historique « survit » à des contextes spatiotemporels différents : ses significations actuelles se nourrissent justement de la diversité des fonctions et des contextes, et incorporent les différences et la singularité de chacun. Ce qui compte, ce n'est pas la durée de l'expression d'un régime de mémoire spécifique, mais sa constante capacité de resignification.

Les indigènes : protagonistes de l'histoire

- 88 Le mouvement indigène des années 1970 engagé dans la lutte pour la reconnaissance de leurs territoires eut une très forte incidence dans la configuration politique du Brésil. Soutenus par les secteurs progressistes de l'Église catholique, par des anthropologues, des défenseurs de droits humains, des étudiants et des artistes, les peuples indigènes se mobilisèrent à l'échelle nationale. La revendication politique de démarcation des terres indigènes se fit connaître dans tout le pays, portée par des *leaders* indigènes locaux et des étudiants indigènes, avec l'appui d'une douzaine d'associations civiles engagées dans la cause

indigène et de campagnes nationales et internationales d'opinion publique (cf. chap. VII et VIII). À la fin de la dictature militaire, la Constitution de 1988 octroya aux indigènes le droit aux territoires, garantissant leur bien-être et leur sauvegarde culturelle, le droit à la libre association et à la pratique de leurs langues et cultures. Elle définit enfin les responsabilités de l'État pour les accompagner dans la construction de leur système éducatif, de santé et dans la protection de leur environnement.

- 89 Un changement radical s'amorça dans les orientations des politiques publiques et des actions indigènes. Les terres reconnues comme indigènes sont aujourd'hui au nombre de 443 et représentent 13,75 % du territoire national¹². Selon l'IBGE, les indigènes constituent le groupe avec la plus grande croissance démographique, atteignant en 2010 presque 896 000 personnes, soit dix fois plus qu'en 1950. Des peuples considérés comme « disparus » par la littérature anthropologique sont réapparus et des douzaines de processus d'ethnogenèse ont vu le jour partout dans le pays (cf. chap. III).
- 90 Ces changements transformèrent profondément la pratique de l'anthropologie et le panorama culturel brésilien. Dans un dossier publié par la revue *Virtual Brazilian Anthropology – Vibrant* [Pacheco de Oliveira, 2018], nous avons démontré, à travers neuf études de cas, à quel point l'organisation sociale et la culture des sociétés indigènes contemporaines du Brésil furent déterminées par ce processus, dans la mesure où la lutte pour la terre constitue un facteur d'organisation aussi fondamental que la structure des lignages ou la formation de royaumes sur le continent africain.
- 91 Une enquête ethnographique ignorant ce processus risquerait de formuler des interprétations biaisées, sans prise en compte des jeux d'échelle au sein des institutions autochtones et de la vie communautaire des villages. Les

travaux en résultant seraient rejetés par les indigènes, qui y verraient de simples théories étrangères à leur rôle et à leurs formes d'intervention et de connaissance. Il est impossible de comprendre les stratégies et les performances indigènes sans considérer les interactions qu'elles entretiennent avec les contextes dans lesquels elles s'inscrivent, à savoir les relations interethniques à l'échelle locale, l'appartenance à un État-nation, les réseaux et les flux transnationaux. L'histoire, dans ses multiples échelles et temporalités, doit être perçue comme « un fait constitutif qui préside à l'organisation interne et à la consolidation de l'identité d'un groupe » [Pacheco de Oliveira, 1988c, p. 55].

92 Nous assistons à la construction d'un cinquième régime de mémoire, contemporain, élaboré par les mouvements et les organisations indigènes, très éloigné des représentations romantiques et des modèles juridiques tutélaires. Ces derniers cherchent à exprimer leur condition indigène actuelle à travers les éléments diacritiques de leur altérité : les peintures corporelles, les ornements et les *cocares* (couronnes de plumes) sont valorisés et circulent intensément entre les différents peuples.

93 Les actions culturelles et les performances rituelles cessent d'être un savoir réservé aux plus anciens pour s'ouvrir progressivement aux jeunes et aux femmes, et incorporent également les contextes quotidiens tels que les activités scolaires, les manifestations artistiques et les mobilisations politiques (figures 8 et 9). L'utilisation des nouvelles technologies – Internet, vidéo, etc. – est une autre caractéristique de ce régime où, pour la première fois, les indigènes deviennent les principaux artisans et protagonistes.

Figure 8. Indigènes xucuru dans une manifestation à Pesqueira



© Estevão Palitot, 2006.

Figure 9. Femmes tupinambá dans une manifestation du mouvement indigène à Brasília



© Bruno Pacheco de Oliveira, 2005.

94 D'autres facteurs importants méritent d'être soulignés, comme le succès d'artistes indigènes, à l'image du succès éditorial d'auteurs tels que Ailton Krenak, Daniel Mundurucu, Davi Yanomami, et le nombre croissant de

productions cinématographiques primées, ainsi que l'augmentation de la présence des indigènes au sein des universités, ce qui laisse présager d'une formation avancée dans des professions plus diverses. Selon les données de l'INEP, les étudiants indigènes étaient plus de quarante-neuf mille en 2016, soit 5,5 % de la population indigène totale¹³.

Composition du livre

- 95 L'ouvrage réunit neuf chapitres organisés en trois parties, chacune composée de trois chapitres.
- 96 La première partie entreprend la critique de certaines catégories fondamentales du discours porté sur les indigènes au Brésil. Le premier chapitre explicite les mythes fondateurs ainsi que les méthodes et les présupposés à partir desquels fut élaborée l'histoire du Brésil. Les considérations finales développent les limites de certaines stratégies discursives, telles que la fausse polarité entre extermination et protection, les qualifications des indigènes comme étant « pacifiés » ou « disparus », qui correspondaient davantage aux intérêts des colonisateurs qu'aux observations ethnographiques, ou encore le clivage radical entre indigènes et Brésiliens, alors qu'un processus d'intégration est en jeu entre indigènes de diverses régions et origines ethniques, les afrodescendants et les autres Brésiliens.
- 97 Le chapitre II expose l'émergence de l'indianisme et souligne son importance dans les arts, la vie sociale et politique, et la construction de la nationalité. L'indianisme brésilien, né au XIX^e siècle, cohabita, malgré sa forte tonalité nativiste, avec les inégalités sociales, l'esclavage noir et le catholicisme, à la différence du mouvement indianiste qui vit le jour, durant les périodes postérieures au processus de construction nationale, dans les pays de colonisation

espagnole, qui était fréquemment républicain, laïque et qui bénéficiait d'un fort attrait populaire. Ce chapitre met aussi en évidence le processus par lequel l'image de l'indigène qui se généralisa dans la société brésilienne correspond à celle de l'*índio bravo* de l'époque coloniale, une figure rigoureusement étrangère aux institutions et aux coutumes nationales.

98 Le chapitre III montre que la présence indigène dans le Brésil contemporain ne se cantonne pas exclusivement à la région amazonienne et aux descendants supposés des *índios bravos*. Elle inclut également les populations paysannes de diverses régions du pays, issues des anciennes missions religieuses ou des *haciendas*. L'analyse critique de la catégorie d'ethnogenèse facilite une approche dialectique de l'ethnicité, signalant que sa force et son dynamisme résultent d'un dépassement de l'aporie entre l'attachement à un lieu d'origine et la valorisation d'une trajectoire historique. Ce chapitre acquiert une importance particulière dans la mesure où il explique pourquoi les modèles soi-disant amazoniens, basés sur le structuralisme, ne permettent pas de saisir la situation des peuples indigènes dans d'autres régions du Brésil, et présentent de grandes limitations pour comprendre le dynamisme des populations amazoniennes elles-mêmes. Il s'agit de remettre en question la scission entre anthropologie et histoire, et d'avancer d'autres propositions théoriques et méthodologiques pour l'étude des peuples originaires.

99 La deuxième partie examine la création des frontières et leur importance au sein du processus de construction des altérités. Le chapitre IV retrace l'histoire de l'Amazonie depuis les premières explorations du XVI^e siècle jusqu'au contexte actuel de démarcation des terres indigènes, au cours de la dernière décennie du XX^e siècle. Il interroge l'idéologie des vides démographiques et les représentations de cette région, basées sur la puissance de la nature et la

méconnaissance de sa diversité socioculturelle. La récupération de l'histoire de l'Amazonie permet aussi de comprendre comment de vastes espaces furent identifiés et reconnus comme terres indigènes. Avec le déclin de l'extraction du caoutchouc, la majorité de ces terres restèrent sous le contrôle de communautés indigènes spécifiques et de populations locales, bien qu'elles ne possédassent pas de titres de propriété et qu'elles circulassent sur des terres considérées comme « publiques ».

100 Le cinquième chapitre tente d'approfondir et de rendre opérationnelle la notion de frontière. À l'aune d'une théorie plus générale sur cette dernière, il décrit et analyse l'occupation de la vallée amazonienne, profondément articulée au commerce international et au capitalisme financier. Malgré cette dimension globalisée, l'exploitation du caoutchouc était réalisée à l'échelle locale selon des modalités de contrôle et de répression de la force de travail, semblables sous certains aspects aux formes de privation de liberté des indigènes pendant la période coloniale. Il expose également l'extermination de nombreuses communautés indigènes vivant dans cette situation de frontière et révèle à quel point les gouvernements et l'État républicains, en raison de leurs préjugés et de leurs intérêts, ignoraient le génocide des indigènes vivant dans un « état d'exception » [Agamben, 2003].

101 Le chapitre VI propose une histoire des indigènes au Brésil à partir d'une étude des recensements nationaux. Il contribue à une perspective critique de l'analyse de données quantitatives, que l'on ne peut désormais envisager comme un portrait fidèle de la réalité, mais que l'on doit examiner avec un regard anthropologique qui tient compte du rapport que ces données entretiennent avec les contextes politiques et les gouvernements.

102 La troisième partie de ce livre se penche sur le cadre

juridique des rapports entre l'État et les indigènes, et leur traduction en pratiques sociales, politiques publiques et stratégies politiques. Le chapitre VII retrace le processus de formation du mouvement indigène au Brésil, explorant sa diversité, ainsi que les différents projets politiques qui orientent l'action de ses composantes. Se détournant radicalement d'une théorie de l'aliénation, il s'efforce d'analyser, en tant que problème ethnographique et théorique, les processus sociaux et politiques à partir desquels une « prise de conscience » advient au sein d'un segment subalterne de la société, ici représenté par les indigènes. Il y est question des jeux d'intérêts, des conflits et des alliances qui favorisent le surgissement d'un nouvel acteur, le mouvement indigène, sur la scène politique brésilienne.

- 103 Le chapitre VIII explique comment se met en place, dans les années 1980, la dérogation de la tutelle étatique sur les populations indigènes, et analyse ses multiples répercussions institutionnelles, avec l'émergence de nouvelles catégories juridico-administratives qui encouragent la mobilisation de nouveaux segments de la société brésilienne, tels que les communautés traditionnelles, les communautés quilombolas et les agents extractivistes. D'un point de vue théorique, ce chapitre décrit la construction de l'État en tant qu'institutionnalisation de groupes subalternes, administrés par le mécanisme juridique et social de la tutelle. Il expose dans quelle mesure la pensée politique de la nation brésilienne ne peut pas être comprise comme un système clos, composé de façon homogène d'acteurs détenant des droits et des devoirs reconnus, mais comme un système ouvert et produit par la guerre, qui incorpore sous un statut de subordination les populations désignées par des origines ethnique et raciale différentes.

- 104 Le dernier chapitre analyse l'usage actuel, tant de la part

des gouvernements que des médias, de la catégorie coloniale de « pacification » dans la gestion des problèmes urbains contemporains¹⁴, lieu commun des politiques adressées aux populations des *favelas* de Rio de Janeiro, majoritairement noires et métisses. L'ethnographie de cette situation, que certains chercheurs qualifient de « génocidaire », à l'image de l'Holocauste ou de la conquête de l'Amérique, permet de reprendre la discussion sur la situation de frontière, signalant le danger des conceptions purement géographiques de la frontière et des perceptions essentiellement ethniques de l'altérité. Les frontières ne sont pas des faits naturels, mais peuvent être érigées par des intérêts politiques et économiques : nous pouvons l'observer dans les collines et les zones périphériques des grandes villes brésiliennes, particulièrement à Rio. Ces politiques répressives reprennent ouvertement les catégories coloniales et les préjugés racistes, qui vont à l'encontre des droits sociaux énoncés dans la Constitution de 1988, ainsi que dans les conventions et les accords internationaux.

Notes

1. Il est important de souligner l'importance de ce concept dans la proposition analytique d'une « histoire à part entière » de Lucien Febvre [1962]. Prenant comme terrain d'étude la rencontre coloniale, Romain Bertrand [2011] propose, au contraire, de faire une « histoire à parts égales » des XVI^e et XVII^e siècles.
2. Voir le concept de « territoires d'extraction » [Richard *et al.*, 2018].
3. Il existe une abondante bibliographie à ce sujet. On peut citer, entre autres, les études suivantes : Briones & Carrasco [1996, 2000] ; Delrío [2005] ; Salomón Tarquini [2010] ; Radovich & Balazote [2010] ; Lazzari [2012]; Lenton [2010].
4. Voir à ce sujet Briones [2005], Escolar [2007], Gordillo [2005], Tamagno [2001], Trincherro [2012], Wilde [2009].
5. Le chapitre VII analyse le surgissement des mouvements indigènes et

la diversité de leurs modes d'organisations.

6. Cela ne s'appliquerait en aucun cas aux études africanistes. Soulignons par exemple les apports des travaux de Balandier [1951, 1955], Meillassoux [1964], Terray [1969], Augé [1975], Amselle & M'bokolo [1985] ou Bazin [2014]. Certains de ces auteurs, comme Augé, Bazin et Jean Copans, ont d'ailleurs publié leurs contributions dans le recueil coordonné par Jean-Loup Amselle [1979], *Le Sauvage à la mode*, qui critique fortement l'américanisme.

7. On peut citer à Fernando Ortiz, José Maria Arguedas, Guillermo Bonfil Batalla, Rodolfo Stavenhagen, Enrique Dussel, Pablo Gonzales Casanova, Orlando Fals Borda, parmi d'autres.

8. Je fais ici référence aux travaux produits en France par les africanistes (Jean Bazin et Jean Loup Amselle, entre autres), par les océanistes (Alban Bensa) et par les américanistes (Nathan Wachtel, Carmen Bernand, Serge Gruzinsky et Guillaume Boccara) ; dans le monde anglophone par les spécialistes de l'Inde (Bernard Cohn), d'Afrique (Achille Mbembe) et des Amériques (John Gledhill, Charles Hale, Stephen Nugent). Il convient aussi de noter les travaux d'Eric Wolf, George Marcus et James Clifford en tant qu'ouvrages de référence, ainsi que les travaux de Jean et John Comaroff, et de Veena Das.

9. D'après l'IBGE, parmi les 896 000 personnes recensées en 2010 comme indigènes, 57,7 % habitent des unités administratives établies par l'agence indigéniste, alors que 379 000 personnes, soit 42,2 %, habitent à l'extérieur de ces terres. De plus, une partie significative de l'échantillon recensé dans les villes (soit parce qu'elles y séjournent temporairement en raison de leur travail, leurs études ou leur santé, soit parce qu'elles s'y sont installées définitivement) est composée d'indigènes qui luttent pour la reconnaissance des territoires où ils habitent. D'après la FUNAI, il existe cent seize terres indigènes dont la demande est encore en cours d'examen (vis-à-vis desquelles l'organisation ne dispose pas de données, et où leurs habitants vivent sans aucune protection juridique), quarante-trois en voie de régularisation et six avec des ordonnances provisoires d'interdiction (s'agissant de peuples en isolement volontaire).

10. Expression utilisée par Johannes Fabian [2001a, p. 70-85] pour désigner une « architecture de la mémoire qui établit les conditions de possibilité d'énonciation d'un récit ». J'ai employé ce concept afin de distinguer quatre modalités de mémoire se rapportant aux indigènes,

qui donnent lieu à des discours porteurs de conséquences politiques radicalement distinctes [Pacheco de Oliveira, 2011a, p. 9-16].

11. Entendus en tant que catégorie sociale construite, « Blancs » désigne le groupe qui se pense majoritaire et qui se définit comme neutre, à différence des autres groupes minoritaires qui sont eux définis par des particularités ethniques ou raciales (indigènes, Noirs, *pardos*, *caboclos*, *quilombolas*).

12. [En ligne] <https://www.gov.br/funai/pt-br/atuacao/terras-indigenas/demarcacao-de-terras-indigenas> [Dernière consultation le 2 avril 2022].

13. [En ligne] www.justica.gov.br/news/estudantes-indigenas-ganham-as-universidades [consulté le 18 juillet 2019].

14. Dans une perspective comparatiste, voir « Pacifications urbaines », codirigé par Michel Agier & Martin Lamotte [2017].

© Éditions de l'IHEAL, 2022

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Référence électronique du chapitre

PACHECO DE OLIVEIRA, João. *Introduction – Mythes fondateurs et autoreprésentations nationales* In : *La naissance d'une nation : Formation des altérités au Brésil* [en ligne]. Paris : Éditions de l'IHEAL, 2022 (généré le 03 octobre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheal/9751>>. ISBN : 9782371541443. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iheal.9751>.

Référence électronique du livre

PACHECO DE OLIVEIRA, João. *La naissance d'une nation : Formation des altérités au Brésil*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'IHEAL, 2022 (généré le 03 octobre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheal/9694>>. ISBN : 9782371541443. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iheal.9694>. Compatible avec Zotero